

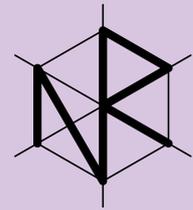
Politiques du littoral et « sports de nature », du cadre national aux configurations locales : l'exemple des aires marines protégées

Martel L., Jouve J., Sébilleau A. ;
Editions Quae, 2021, 221 p .

Cet ouvrage coordonné par Ludovic Martel, Johan Jouve et Arnaud Sébilleau est une valorisation d'un contrat de recherche-action financé par la fondation de France. Il rassemble les contributions de 17 auteurs qui constituent l'équipe pluri-disciplinaire du projet. Ainsi sociologues, juristes, géographes, historiens, géomaticiens confrontent leurs analyses autour des dynamiques des sports de nature dans les aires maritimes protégées. Certains professionnels du secteur, acteurs et gestionnaires d'espaces naturels contribuent eux-aussi à la démarche. La problématique qui sert de fil rouge à l'ouvrage peut se résumer comme suit : quelles sont les logiques socio-spatiales de la fréquentation récréative des aires maritimes protégées et quelles formes de régulations pertinentes et donc acceptables socialement, peuvent être mise en place pour en limiter l'incidence ?

Il s'agit d'une forme de vulgarisation (au sens premier de « faire connaître ») scientifique intéressante permettant de voir la « science en train de se faire » pour reprendre une expression latourienne ou de « l'homo academicus » en action en référence à Bourdieu (1984). En effet, les chercheurs prennent rarement le temps d'une telle production destinée à un large public. Ils se limitent trop souvent, suite à la publication d'articles scientifiques, évalués par les pairs dans des revues académiques à l'audience limitée, à archiver leurs rapports dans les rayonnages de leurs laboratoires de recherche.

L'ouvrage est organisé en deux parties. La première intitulée « treize chercheurs en palanquée dans « leurs » aires maritimes protégées » revêt une dimension méthodologique. Notons que consacrer 130 pages à exposer en détail et justifier des choix des outils et méthodes est une chose rare (mais ô combien nécessaire) en sciences humaines et sociales.



NATURE
RÉCRÉATION &

Novembre 2023 - n°14

LECTURE CRITIQUE

Pascal MAO

Univ. Grenoble Alpes, CNRS,
Sciences Po Grenoble*, Pacte,
38000 Grenoble, France
* School of Political Studies Univ.
Grenoble Alpes
pascal.mao@univ-grenoble-alpes.fr

Organisée en deux blocs « des terrains d'enquêtes... » « ... aux enquêtes de terrain », cette partie expose aussi bien les choix liés à la sélection des zones d'études, à la collecte des matériaux que le traitement des informations. Ainsi, neuf espaces ont été choisis parmi les 365 Aires marines protégées françaises (2019) de par la diversité des mesures de gestions et protection dont elles bénéficient (des parcs naturels marins, mis en place ou en projet, des réserves naturelles ou des zones Natura 2000). Une discussion intéressante est engagée sur la pertinence et parfois les limites des approches comparatives. Comment en utilisant divers terrains dépasser la simple accumulation d'observation et de données pour monter en généralité et en retirer des enseignements transférables ? De plus, une réflexion sur les apports et limites de la participation des acteurs et publics à la démarche est engagée. Cette dimension est particulièrement pertinente à l'heure d'un regain d'intérêt pour tout ce qui touche aux sciences dites participatives (en référence aux projets « Science Avec et Pour la Société » soutenus par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche). Enfin, une réflexion sur les modes de coordination des collectifs de recherche est proposée. Cette dimension est souvent sous-estimée dans le cadre de projets de recherche-action mobilisant un grand nombre de chercheurs et d'acteurs professionnels. Bref, cette première partie ouvre diverses pistes pleines d'enseignements et transférables dans le cadre d'autres projets de recherche appliquée et impliquée.

La seconde partie est plus classique. Elle rend compte par des entrées thématiques des principaux résultats et enseignements de la démarche. Un regard croisé de juristes permet dans un premier temps de poser le cadre juridique qualifié de « droit mou ou souple » encadrant les pratiques récréatives et autres usages dans les aires maritimes protégées. Cela a le mérite de montrer le delta pouvant exister entre la théorie (la norme) et la pratique usuelle sur le terrain. Dans un second temps, la question du développement territorial dans et aux environs des aires marines protégées est abordée. Le dilemme entre développement économique versus protection de l'environnement est au cœur des enjeux territoriaux. Dans la continuité, un troisième temps porte sur la question de la gouvernance. Elle questionne les jeux d'acteurs, voire de la participation des publics, autour de la mise en place et de la gestion des aires marines protégées. Enfin, un quatrième temps autour des questions politiques et territoriales vient clore l'analyse. Une conclusion d'ensemble, en forme d'ouverture, sur les perspectives de recherche pouvant être envisagées est proposée.

De nombreux publics pourront donc porter intérêt à cet ouvrage. Il peut s'agir de chercheurs ou étudiants avancés impliqués dans des démarches de recherche-action, des acteurs de la gestion et du développement de territoires protégés, comme de citoyens curieux et intéressés par la mise en œuvre de travaux de recherches sur le terrain.